



Mémoire à l'Office de consultation publique de Montréal

2 juillet 2003

La Fédération québécoise de tennis

Fondée il y a plus de cent ans, la Fédération québécoise de tennis est un organisme à but non lucratif voué à la promotion du tennis au Québec.

Elle regroupe plus de 500 000 adeptes et quelque 30 000 membres individuels provenant en majorité de ses clubs intérieurs affiliés.

La Fédération québécoise de tennis met continuellement sur pied des programmes qui assurent un développement efficace et ce à tous les niveaux de participation soit l'initiation, la récréation, la compétition et la haute performance. Parmi ces programmes, on compte Tennis 2000 (un programme de développement de tennis au Canada) qui comprend la Tournée Sports-Experts, le programme Vive le tennis, le Défi parents-enfants, les différents programmes scolaires et le programme d'auto-évaluation. On peut également noter le programme d'excellence qui inclut entre autres un volet consacré à la détection de talent, au tennis-études, aux camps de formation et de perfectionnement et aux programmes de centre de développement de tennis.

La Fédération est aussi heureuse de s'associer à l'organisation d'événements majeurs en sol québécois, tels que le Masters de tennis du Canada, le Challenge Bell de Québec, les Internationaux juniors de Repentigny ainsi que le Challenger de Granby. En plus, nous organisons ou sanctionnons plus de 150 tournois provinciaux chaque année.

La FQT au Centre de tennis du parc Jarry – un rappel

En vertu du partenariat signé en 1995 entre Tennis Canada, Tennis Montréal et la Ville de Montréal, les installations et équipements du CTPJ sont d'abord utilisés à des fins de jeu récréatif pour le grand public à raison de 50 %.

Tennis Montréal utilise 25 % du temps d'occupation disponible pour ses programmes, alors que la Fédération québécoise de tennis partage les autres 25 % avec Tennis Canada pour des activités de développement. Citons par exemple :

- Les tournois provinciaux
- Les camps de détection de talent
- Les camps d'entraînement et de perfectionnement
- Les stages de formation (instructeurs et officiels)
- Les activités promotionnelles

En somme, comme l'a évoqué Tennis Canada, « l'ouverture du Centre de tennis du parc Jarry est venu cristalliser un partenariat dont le milieu tennistique du grand Montréal avait besoin ». Il ne faut pas oublier que lors de l'ouverture du CTPJ, on ne retrouvait aucun autre centre de tennis intérieur sur l'île de Montréal qui pouvait permettre aux résidents de pratiquer leur sport favori sur une base annuelle, sans cotisation ni *membership*.

Nul doute que le CTPJ est venu créer au cœur de Montréal une *masse critique* d'équipements collectifs de tennis, devenue essentielle au développement du sport, au même titre que les sports aquatiques au Centre Claude-Robillard dans l'arrondissement Ahuntsic depuis maintenant plus de 25 ans.

Montréal manque de terrains de tennis

Depuis 1996, malgré le manque évident de terrains pour nos activités au CTPJ, la Fédération québécoise de tennis a quand même permis à près de 4 000 jeunes adeptes de tennis, de tous âges et calibres, provenant de Montréal et des quatre coins du Québec, de participer à plus de 35 compétitions d'envergure provinciale et nationale dans un environnement privilégiant le développement des athlètes.

Sans cet apport déjà limité du CTPJ, la Fédération québécoise de tennis n'aurait pu répondre adéquatement, au cours des dernières années, aux différents besoins du milieu en terme de compétitions.

Toutefois, tel que nous l'avons évoqué lors de notre participation aux consultations menées dernièrement par l'OCPM, la Fédération manque de courts de tennis au CTPJ pour tenir suffisamment de tournois afin de maintenir un réseau de compétition approprié et si nécessaire dans la région métropolitaine. La recrudescence de la popularité du tennis auprès des jeunes Montréalais jumelée à la fermeture de certains centres privés de tennis nous empêchent présentement de répondre à la demande du milieu.

La pénurie de terrains au CTPJ, nous la constatons quotidiennement ! Ces terrains sont pourtant essentiels à la tenue de stages de formation d'instructeurs et d'entraîneurs pour nos parcs et nos clubs de tennis. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pu organiser au CTPJ que quelques stages par an (pas plus de 5 ou 7) pour former cette importante main d'œuvre qualifiée qui travaille notamment dans les parcs de la Ville de Montréal. Pourtant, nos instructeurs et instructrices accomplissent auprès des enfants une tâche dont il faut reconnaître l'importance en tant qu'administrateurs publics, mais aussi en tant que contribuables et parents.

Il ne fait aucun doute qu'un nombre accru de terrains destinés à la formation nous permettrait donc de former plus d'instructeurs, d'entraîneurs et d'officiels qualifiés pour développer la pratique de notre sport en sol montréalais.

Bien sûr, nous devons compter sur plus de terrains pour nous assurer également que notre mandat de développement de l'excellence soit réalisé. Le peu de terrains disponibles présentement pour la haute performance ne nous permet pas de répondre aux besoins des athlètes de haut niveau. Afin de permettre à ces jeunes d'atteindre leurs objectifs, nous devons être en mesure de leur offrir de nombreux regroupements et des camps de formation et de perfectionnement adaptés à leur plan de développement.

Suite au réaménagement des plans du projet et aux dernières consultations publiques sur le zonage, nous convenons que le projet de Tennis Canada s'est amélioré puisqu'il répond à la préoccupation exprimée par des usagers du parc quant à l'utilisation des espaces verts. En contre-partie, permettez-nous d'insister sur la nécessité de conserver les terrains extérieurs dans un même bloc (devant le court no 1); nous ne pouvons que témoigner de la « cohésion tennistique et technique» de ce concept d'aménagement du Centre de tennis.

L'équilibre a été atteint entre tous les protagonistes qui se sont impliqués dans la critique du projet. Et au delà des opinions et des commentaires parfois insidieux entendus lors des consultations publiques, il n'en demeure pas moins que le Centre de tennis du parc Jarry est un site unique au Québec dont des milliers de personnes louent l'accessibilité, le dynamisme et la présence dans la Métropole ! Les avantages surpassent clairement tous les inconvénients. À l'Office de le reconnaître maintenant !

Il va de soi que le projet de réaménagement du CTPJ est très prometteur pour la Fédération québécoise de tennis, pour ses membres et pour tous les adeptes de tennis. Une fois réalisé, il nous permettra d'avoir accès à plus de terrains de tennis pour nos jeunes et de répondre plus adéquatement aux besoins qui se font grandissants à tous les niveaux.

La Fédération québécoise de tennis se doit de pouvoir compter sur des infrastructures de qualité qui sont accessibles pour la tenue de compétitions et d'activités d'encadrement pour la relève et l'excellence. Seul le stade Jarry, dans la conjoncture présente, est apte à répondre à ce mandat de développement au Québec. Nous devons donc agir rapidement avant de perdre l'intérêt des nos athlètes présents et futurs.

Voilà pourquoi nous demandons à nouveau à l'Office de consultation et à la Ville de Montréal d'acquiescer rapidement au projet présenté par Tennis Canada afin de permettre sa réalisation dès cette année.